



**Décision du 24 mai 2016 portant nomination au conseil d'administration
d'une suivante de liste représentant les personnels BIATOSS
de l'Université Bordeaux Montaigne**

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

VU le Code de l'Éducation, et notamment ses articles D.719-6-3° et D.719-21,

VU la délibération du Conseil d'administration de l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3 du 18 octobre 2013 portant adoption du nouveau nom d'usage d'établissement Université Bordeaux Montaigne,

VU les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

VU l'arrêté du Président de l'Université Bordeaux Montaigne en date du 10 février 2016 portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des personnels au conseil centraux de l'Université Bordeaux Montaigne,

VU l'élection à la présidence de l'Université Bordeaux Montaigne de Mme Hélène Velasco-Graciet en conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne en date du 23 mars 2016,

VU la liste de candidatures soutenue par UNSA déclarée recevable pour l'élection des représentants des personnels Biatss au conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne,

Considérant la cessation anticipée du mandat de de M. Hugo Crépet notifiée le 14/04/2016 pour convenances personnelles, emportant l'application des dispositions de l'article D.719-21 du code de l'éducation pour la durée du mandat restant à courir,

ARRÊTE

Article 1:

Madame Amandine Ta Quang, suivante de liste non élue de la liste UNSA à l'Université Bordeaux Montaigne, est désignée élue au conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne en remplacement de Monsieur Hugo Crépet, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2:

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des universités d'Aquitaine et fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'université, conformément aux statuts susvisés.



Fait à Pessac, le 24 mai 2016

La Présidente,
de l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Hélène Velasco-Graciet.